

Dossier 4 : L'institution familiale entre permanence et mutations

II) La famille est-elle en train de s'autodétruire ?

Document 1 : « Libre ensemble »

Aujourd'hui, être en couple, c'est être « libre ensemble », selon la jolie formule de François de Singly, pour qui la famille est aussi un lieu où se fabriquent des identités. A travers le regard de l'autre, les échanges avec lui, se construit le « soi » de chacun de ses membres, adultes et enfants. [...] Les sociologues s'accordent sur le fait que les mentalités sont en train de changer. Les hommes ne se sentent plus dégradés s'ils doivent faire des courses ou changer la couche du petit dernier. Mais on est loin d'une indifférenciation anodine. Jean-Claude Kaufman a montré que chaque sexe tenait son pré carré sur certaines activités –comme le tri et le lavage du linge pour les femmes [...] Les enfants sont aussi bénéficiaires de cette démocratisation de la famille. Même si la relation hiérarchique entre parents et enfants continue d'exister, la montée des valeurs puéro-centristes (centrées sur l'enfant) a cependant pénétré les foyers. Le respect de la personnalité de chacun est devenue un souci commun à bien des parents [...] Pour la sociologue Irène Théry, si la famille s'est affaiblie en tant qu'institution, les nouveaux liens familiaux, plus précaires, plus contractuels, sont aussi plus exigeants. Les réseaux familiaux fondés sur des « affinités électives » librement choisies laissent une plus grande place à l'expression et aux choix des individus.

M. Fournier, L'éclatement des modèles familiaux, Ed. Sciences humaines, 2002.

Document 2 : La famille contemporaine est individualiste

La centration sur les personnes est associée à une contraction de la famille. La « zone centrale » de la famille moderne est composée du mari, de la femme et des jeunes enfants. [...] La personnalité des membres de la famille se dégage de plus en plus du cercle domestique. Les divergences individuelles deviennent toujours plus nombreuses et plus importantes. La famille moderne est une institution où les membres ont une individualité plus grande que dans les familles antérieures. Chacun prend davantage sa physionomie propre, sa manière personnelle de sentir et de penser.

F. de Singly, Sociologie de la famille contemporaine, A. Colin, 2005.

- 1) (doc 1 et 2) : Quel changement évoquent ces 2 documents ?
- 2) Qu'en déduisez-vous sur la physionomie du couple avant ce changement (imaginez) ?

Document 3 : Le recul de la pression de la société sur les choix de vie des individus (= le contrôle social)

Les transformations des comportements familiaux enregistrées par les statistiques sont remarquablement synchronisées. Elles indiquent une rupture au début des années 1970, dans la foulée des événements de mai 1968. La famille bourgeoise « traditionnelle », alors dénoncée comme un carcan, fait progressivement place à diverses formes de vie familiales nouvelles [...] Il en résulte une diversification des formes de vie familiale. L'époque encore récente, où prévalait un modèle dominant, celui du couple marié avec ses enfants, est révolue. [...] La diversité des ménages s'est incontestablement accrue en trente ans. Les couples mariés coexistent avec les couples concubins et « pacsés » ; les familles nucléaires avec les familles monoparentales et recomposées, sans oublier les ménages composés d'une seule personne ; les mères au foyer avec les mères exerçant un emploi ; etc. Il existe différentes manières de s'établir en couple et de fonder une famille. La baisse de la nuptialité et la hausse du divorce symbolisent cette diversification, le mariage et la vision clivée des rôles conjugaux qui l'accompagnait ne constituent plus un point de passage obligé. [...] Les changements familiaux s'accompagnent [...] d'une évolution parallèle des opinions. [...] Les nouvelles formes de vie familiale sont plus largement acceptées et la définition de la famille ne cesse de s'assouplir. [...] Cette plus grande tolérance est associée à un rejet de l'intrusion moraliste des institutions religieuses, idéologiques ou politiques, c'est-à-dire de la sphère publique.

J.-H. Dechaux, Sociologie de la famille, La découverte, 2007.

- 3) doc 3 : Distinguez individualisme et égoïsme.
- 4) (doc 2 et 3) : Quel lien pouvez-vous établir entre recul du contrôle social et montée de l'individualisme dans la famille contemporaine ?

Document 4 : L'union libre, un nouveau mode de vie

Le mariage étant « la traduction en prose du poème de l'amour », un certain nombre de français préfèrent la poésie et choisissent l'union libre. C'est le cas de 15% des personnes vivant en couple, soit un peu moins de 5 millions de personnes en 2005. Leur nombre s'est beaucoup accru au cours des vingt dernières années. Au sein de l'Union européenne, la proportion de couples non mariés varie très fortement ; elle atteint un quart au Danemark, mais elle est inférieure à 2% en Grèce et en Irlande. Jusqu'à l'âge de 26 ans pour les hommes et de 28 ans pour les femmes, les couples vivant en cohabitation sont plus nombreux que les couples mariés. On les rencontre plus souvent dans les grandes villes ; c'est à Paris que l'union libre est la plus fréquente et aussi la plus durable. Les non-croyants et les diplômés sont davantage concernés par ce mode de vie. Les femmes lui sont plus favorables que les hommes. L'union libre est devenue un mode de vie à part entière. Aujourd'hui, 9 couples sur 10 commencent leur vie commune sans se marier ; la proportion n'était que d'1 sur 10 en 1965. L'arrivée d'un enfant n'implique pas le mariage : 1 naissance sur 2 se produit hors mariage (48% en 2005 contre 6% en 1967), mais elle n'est plus qualifiée d'« illégitime ». Parmi ceux qui se marient, près des 2/3 ont vécu ensemble avant le mariage, alors qu'ils étaient moins d'1 sur 10 pendant les années 1960.

T. Perrin, L'expansion, 2006

5) Le document 4 confirme-t-il les évolutions mises en évidence dans les documents précédents ? Illustrez.

Document 5 : Pourquoi les gens se marient-ils encore ?

Le couple est une réalité moins institutionnalisée qu'hier. [...] [Ce diagnostic] signifie tout d'abord qu'il n'est plus nécessaire de se marier pour vivre en couple et que le mariage perd peu à peu son caractère de « rite de passage ». Cet effritement concerne le rite civil, comme l'indique la baisse de la nuptialité, mais aussi le rite religieux : en 1999, 64% des mariages étaient célébrés dans une église contre 66% en 1990 et 75% dans les années 1970. Mais plus encore que le recul des cérémonies des fiançailles et du mariage [...], c'est leur signification sociale qui a changé. Les mariages aujourd'hui célèbrent toute autre chose que des « passages ». Ils sont le fruit de la volonté non des parents, mais des jeunes protagonistes qui ont depuis longtemps accédé aux rôles sociaux auxquels introduisait encore hier le mariage (co résidence, sexualité, procréation). La cérémonie de mariage est davantage tournée vers le groupe d'âge (copains, camarades, frères, sœurs, cousins) que vers les parents. La dimension horizontale a pris le pas sur la dimension verticale, traditionnellement première dans les rites de passage. Comme le mariage est lui-même souvent précédé d'une cohabitation préalable, il n'y a plus de seuil qui marque symboliquement l'entrée dans la vie commune.

J.-H. Dechaux, La famille en mutation, imbroglia ou nouvelle donne ?, A. Colin, 2006.

6) Pourquoi les gens se marient-ils encore ?

7) Quels autres rites actuels que celui du mariage connaissez-vous ?

Document 6 : Statistiques démographiques France (INED)

	Nombre moyen d'enfants par femme	Age moyen à la maternité	MARIAGES CIVILS	PACS	DIVORCES	Familles monoparentales	Familles recomposées	Total familles
1960			310.000	-	30.000	600.000		
1970	2,47	27 ans	400.000	-	40.000	720.000		
1980	1,94	26,9 ans	320.000	-	80.000	860.000		
1990	1,78	28,3 ans	290.000	-	100.000	1.175.000	650.000	9.100.000
2000	1,88	29,4 ans	300.000	22.276	120.000	1.500.000	710.000	8.820.000
2006	1,9	29,7 ans	275.000	77.362	155.000	nd		

8) Quelles sont les grandes évolutions démographiques de ces 40 dernières années en France ?

9) A quoi sont-elles dues ? (plusieurs causes)

10) La famille est-elle en train de disparaître ?

Document 7 : Le remariage n'est pas nouveau

Dans la démographie ancienne, la mortalité brisait fréquemment les cellules conjugales, et les remariages étaient nombreux. [...] Le remariage se faisait très rapidement après le décès de l'époux [...] Voici l'exemple d'un de ces couples que la mort défait souvent. Jacques Garres, tailleur d'habits, s'est marié en 1830 avec Marie Anne Nicolas. Lorsque Marie Anne meurt à 38 ans le 14 mars 1845, elle laisse trois enfants, dont un fils âgé de douze jours. Trois mois après, Jacques Garrec est remarié à Marie Arnoult qui lui donne deux autres enfants, elle meurt à 32 ans, et six mois plus tard, Jacques Garrec est de nouveau marié avec une femme qui lui donne encore quatre enfants.

M. Segalen, Sociologie de la famille, A. Colin, 2006.

10) A l'aide de l'exemple de l'évolution du remariage dans le temps, montrez que l'institution familiale est davantage en mutation qu'en voie d'autodestruction.

Document 8 : La plus grande précarité des familles monoparentales

Les familles monoparentales — l'expression (one-parent families) a été importée des États-Unis voici un quart de siècle — se sont multipliées en quelques décennies. [...] Or, de toutes parts, les enfants de ces familles sont repérés comme cumulant les risques. [...] Certains organismes ou associations — tels le centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) ou le Secours catholique — estiment que la moitié d'entre eux ne partent pas en vacances et doivent être secourus par les associations... Le 10 avril 2006, la conférence nationale de lutte contre les exclusions avait encore confirmé que la pauvreté monétaire des femmes et des familles monoparentales allait croissant. En fin d'année dernière, une enquête Ipsos avait interrogé des femmes seules élevant des enfants. Celles-ci faisaient part de leur angoisse financière : 67 % avançaient des difficultés à boucler les fins de mois, alors que 70 % admettaient rencontrer des problèmes récurrents d'ordre financier. [...] Dernière confirmation en date : selon le rapport annuel de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances, rendu le 21 juin dernier, ces familles monoparentales sont à dominante féminine et souffrent plus que les autres de la précarité. [...] Fait préoccupant, « parmi les 25 % d'enfants qui vivent aujourd'hui avec un seul parent, 85 % vivent avec leur mère et un tiers ne voit plus jamais leur père », précise encore le rapport. [...]

J. Planet, Les familles monoparentales dans la précarité, Lien social, n°809, 2006 (http://www.lien-social.com/spip.php?article1412&id_groupe=5)

11) A quel défi la collectivité est-elle confrontée face à la montée des familles monoparentales ? Quelles solutions ?